



Conseil d'administration

346^e session, Genève, octobre-novembre 2022

Section institutionnelle

INS

Date: 10 octobre 2022

Original: anglais

Dix-septième question à l'ordre du jour

Rapport du Directeur général

Quatrième rapport supplémentaire: documents soumis pour information uniquement

1. Dans le cadre du paquet de réformes qu'il a adopté à sa 310^e session (mars 2011)¹, le Conseil d'administration a décidé que les documents portant la mention «Pour information» seraient publiés sur le site Web du Conseil d'administration, mais ne seraient pas destinés à faire l'objet d'une discussion, à moins que le Groupe de sélection tripartite n'en décide autrement à la demande d'un membre du Conseil d'administration². Parmi ces documents figurent les rapports des membres du bureau du Conseil d'administration contenant des décisions prises en vertu de pouvoirs délégués³.
2. En application de cette décision, la liste de tous les documents soumis «Pour information» figure dans l'ordre du jour de chaque session. On trouve ces documents en ligne sur la droite de la page Web des sections pertinentes du Conseil d'administration.

¹ GB.310/9/1 et GB.310/PV, paragr. 129 a).

² OIT, Recueil de règles applicables au Conseil d'administration du Bureau international du Travail (Genève, 2021), Note introductive, paragr. 33 et 44.

³ OIT, Recueil de règles applicables, Règlement du Conseil d'administration, article 2.3.

▶ **Projet de décision**

3. Le Conseil d'administration prend note des informations contenues dans les documents suivants:
- Colloques, séminaires, ateliers et réunions analogues approuvés (GB.346/INS/INF/1);
 - Rapport sur l'état d'avancement des réclamations au titre de l'article 24 de la Constitution de l'OIT (GB.346/INS/INF/2);
 - Rapport final sur la mise en œuvre du programme d'action de l'OIT sur le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (2017-2021) (GB.346/INS/INF/3);
 - État d'avancement de la ratification de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'OIT, 1986 (GB.346/INS/INF/4);
 - Rapport sur la mise en œuvre de la politique et stratégie de l'OIT pour l'inclusion des personnes handicapées (2020-2023) (GB.346/INS/INF/5);
 - Améliorer les règles applicables à la nomination du Directeur général (GB.346/INS/INF/6);
 - Programme et budget pour 2022-23: compte du budget ordinaire et Fonds de roulement (GB.346/PFA/INF/1);
 - Vue d'ensemble des locaux de l'OIT (GB.346/PFA/INF/2).